

D'un trait soulignons seulement son action sociale.

A l'individualisme anarchique, créé en France dans le monde du travail par les lois de l'époque révolutionnaire, Albert de Mun veut substituer un régime qui, par l'association d'une part, permette aux ouvriers de débattre leurs intérêts avec les patrons à armes égales, et par une législation du travail de l'autre, autant que possible internationale, tempère la concurrence que les patrons voudraient se faire aux dépens des forces et de la vie de leurs collaborateurs humains, les ouvriers.

C'est tout un corps de doctrine nouveau qu'il veut faire entrer dans les esprits. Et il a la joie de recevoir la confirmation la plus enviable : celle que lui donne le Vicaire de Jésus-Christ lui-même, par l'Encyclique sur la *Condition des Ouvriers*.

Aux temps de ce que l'on peut appeler les "travaux préparatoires" de cet acte mémorable, Albert de Mun avait constamment collaboré avec Harmel, soit à l'Œuvre des Cercles Catholiques d'ouvriers, soit à ces pèlerinages ouvriers que l'industriel du Val-des-Bois conduisait chaque année aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ.

Léon Harmel, successeur et chef d'une dynastie d'industriels, établie aux environs de Reims, était profondément pénétré de deux idées fondamentales : d'une part, que le patron a charge d'âmes, de l'autre, que pour remplir sa fonction morale, il doit s'appuyer sur les ouvriers eux-mêmes, organisés en associations, et respecter dans ces associations les principes du gouvernement des intérêts ouvriers par les ouvriers eux-mêmes. Ces principes inspirèrent toute sa vie.

En outre il estimait — et ce fut comme son triomphe — que le rôle de chef d'entreprise, de patron, doit appartenir à une grande famille, plutôt qu'à une société anonyme d'actionnaires, et qu'une grande famille peut suffire à soutenir le poids d'une très grande industrie, pourvu que la solidarité familiale s'exerce, absolue, dans l'ordre financier, et que l'union morale soit sacrée entre les membres de la famille.

Jusqu'à son dernier soir, Léon Harmel proclama, cimentait cette union.

Par l'âme toute grande ouverte à la ferveur sacramentelle, Léon Harmel était très proche d'Henri Lorin. Celui-ci, nourri de la foi dans une vieille famille parisienne, où l'on était "ultramontain", selon l'expression courante au lendemain du concile du Vatican, prit conscience, après une éducation scientifique à l'École Polytechnique, d'une vérité qui illumina toute sa vie : celui-là n'est pas vraiment catholique qui ne cherche pas dans le catholicisme les principes directeurs de son activité sociale. Le premier devoir du catholique est donc de prendre pleinement conscience de ce qu'exigent de lui les notions révélées de paternité divine et de fraternité humaine. Travail complexe, puisqu'il suppose, d'une part, la connaissance précise de toute la tradition catholique, de l'autre, la connaissance du régime économique établi en fait ; c'est ce travail